

**DEMANDE D'AIDE AUX CLUBS
CONVENTION INDIVIDUALISÉE
LIGUE D'AQUITAINE DE TIR**



SAISON 2019/2020

Le dossier est à retourner au siège de la Ligue par adresse mail : ligue-regionale-aqu@orange.fr ou par voie postale : Ligue d'Aquitaine de Tir, Maison Régionale des Sports, 2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE.



1) LE CLUB

COORDONNÉES

NUMERO DU CLUB

NOM DU CLUB

PRESIDENT

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

N° TELEPHONE

E-MAIL

INFORMATIONS SPORTIVES

DISCIPLINES PRATIQUEES

DISTANCE DES PAS DE TIR

NIVEAU HOMOLOGATION

DATE HOMOLOGATION

PRESENCE ECOLE DE TIR ?

LABELLISATION HANDICAP ?

DERNIERS TRAVAUX REALISES

DATE DES DERNIERS TRAVAUX
REALISES

2) PROJET DU CLUB

DESIGNATION	DETAIL*	MONTANT TTC (en €)
Insonorisation		
Sécurisation du stand et mise aux normes		
Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (normes législatives)		
Création d'un stand / pas de tir (matériel, ciblerie)		
MONTANT TOTAL		

**Seules les demandes concernant des travaux d'aménagement, d'accessibilité, de sécurisation et/ou d'isolation (phonique, thermique) ainsi que du matériel de tir (cibleries) seront prises en considération par la commission des finances de la Ligue. Les demandes en rapport avec les achats d'armes ne seront pas traitées. Les justificatifs d'achat (factures acquittées) doivent être joints au dossier.*

3) DESCRIPTION DU PROJET

Décrivez avec précision les travaux réalisés ainsi que leur objectif.

4) ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de l'aide sollicitée.

Je soussigné(e),, Président(e) du club de

- atteste que le club est affilié à la Ligue d'Aquitaine de Tir,
- atteste que le club est à jour de ses cotisations,
- atteste que l'aide sollicitée sera entièrement investie dans le projet présenté,
- atteste exactes et sincères les informations du présent dossier.

Fait le, à

Signature

5) PIÈCES A FOURNIR

Afin de compléter votre dossier, merci de joindre à ce dossier de demandes les pièces suivantes :

- Photos explicatives des travaux réalisés ou en cours ;
- Plan(s) des pas de tir ;
- Factures acquittées ;
- Tout document pouvant apporter des informations supplémentaires à la compréhension du projet.